

Déclaration d'absence de prise en compte des Principales Incidences Négatives en matière de durabilité (« PAI ») en vertu de l'Article 4 du règlement Disclosure SFDR - Exercice 2023

Jango Capital Partners n'est à ce jour pas en mesure de prendre en compte les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, de façon quantitative et traçable, sur l'ensemble de son périmètre d'activité compte tenu du manque de disponibilité totale ou partielle des données ESG de la part des entreprises investies en particulier celles demandées pour mesurer les PAI.

L'indisponibilité de ces données s'explique principalement par le fait que 100% des startups technologiques basées en Afrique investies par Jango Capital Startup Fund sont au stade de pré-amorçage ou d'amorçage ou en phase de croissance; par ailleurs les agences de notation extra-financières sont également dans l'incapacité de réaliser ces mesures dans un contexte technologique en pleine mutation.

Bien que nous investissons au sein d'entreprises respectant une liste d'exclusion et avons des objectifs quantitatifs, distincts des éléments comptables, qui mesurent nos engagements sociaux, et que nous avons d'ores et déjà intégré la collecte des données relatives aux PAI au sein de nos outils, nous travaillons à la mise en place d'outils complémentaires permettant la mesure de l'ensemble des PAI, notamment ceux liés à la mesure des estimations d'émissions de CO2 (Scope 1, 2, et 3).